

Vapor-Bloc® SA

Membrane pare-vapeur autoadhésive

Propriétés physiques

- Couleur	Bleu	- Souplesse à basse température à -30°C (-22°F) (ONGC 37-GP-56M)	Réussi
- Épaisseur	0,8 mm (30 mils)	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	2,8 ng/Pa.m ² .s
- Température d'application	Minimum -12°C	- Résistance des chevauchements au pelage à 4°C (40°F) (ASTM D903 plié à 180°)	1750 N/m largeur
- Température de service	-40°C à 70°C	- Taux d'absorption d'humidité (ASTM D570-81)	0,1%
- Allongement à la rupture (ASTM D412 - modifié)	180% minimum		
- Résistance à la traction (membrane) (ASTM D412 - modifié)	3,4 MPa minimum		
- Résistance à la rupture (pellicule) (ASTM D882)	40 MPa minimum		
- Résistance minimale au poinçonnement (membrane) (ASTM E154)	178 N		

Emballage

- Épaisseur	0,8 mm (30 mils)	- Face supérieure	Polyéthylène bleu croisé grenu
- Longueur du rouleau	22,86 m (75 pi)	- Face inférieure	Pellicule de relâchement siliconée
- Largeur du rouleau	1210 mm (48 po)		

Description

Vapor-Bloc® SA est une membrane pare-vapeur autoadhésive constituée d'un composé de bitume caoutchouté SBS intégralement laminé à une pellicule de polyéthylène bleu croisé grenu. Cette membrane est spécifiquement conçue pour être autoadhérée à un substrat préparé.

Caractéristiques

- Rouleau d'une largeur de 48 po offre plus de pouvoir couvrant sur les platelages d'acier
- Membrane modifiée au SBS pouvant être appliquée à des températures aussi basses que -12°C
- Excellente adhérence à des substrats préparés comme les platelages d'acier, les panneaux de gypse, le béton et le contreplaqué
- Excellente compatibilité avec les adhésifs et les membranes pare-air **Bakor**
- Autoadhésive, nul besoin de chalumeau

Utilisations

Vapor-Bloc® SA est une membrane pare-vapeur autoadhésive conçue pour être collée directement sur les platelages de toiture. Les substrats par excellence sont les platelages d'acier, les panneaux de gypse et le contreplaqué et certains panneaux isolants utilisés avant la pose de revêtements de toiture. La principale fonction de la membrane **Vapor-Bloc® SA** est de servir de pare-vapeur pleine surface et de couche secondaire imperméabilisante dans la composition des toitures.

Entreposage

Entreposer les rouleaux debout dans leur emballage d'origine. Protéger des intempéries ou stocker à l'intérieur à une température inférieure à 49°C.

Préparation de la surface

Le substrat doit être exempt de poussière, d'huile, de saletés, de débris et d'humidité. Toute protubérance doit être enlevée de façon à obtenir une surface lisse. Lorsqu'il s'agit de réfection de toiture, il faut enlever les vieux bardeaux, les clous et tout autre matériau lâche.

Le béton doit avoir durci pendant au moins 14 jours et être sec avant d'y appliquer la membrane **Vapor-Bloc® SA**. Lorsque des produits de cure sont utilisés, ils doivent être à base de résine transparente, sans huile, cire ou pigment.

Lorsque des panneaux OSB sont utilisés, les poser avec la face lisse sur le dessus pour une adhérence maximale.

En règle générale, aucun apprêt n'est requis sur les platelages d'acier dans les applications de toiture. Cependant, un apprêt est recommandé pour renforcer l'adhérence sur les panneaux Dens Deck, les panneaux OSB, les substrats de béton et de maçonnerie. Apprêter ces surfaces à l'aide de l'**Apprêt Blueskin®**, l'**Apprêt Aquatac^{MC}** ou l'**Apprêt Hi-Tac^{MC}** et laisser sécher jusqu'à ce que la pellicule soit collante. Les surfaces apprêtées qui ne sont pas recouvertes de membrane le même jour doivent être apprêtées de nouveau.

Application

La membrane **Vapor-Bloc® SA** est conçue pour être adhérente directement aux platelages de toiture en acier, préalablement nettoyés. D'autres substrats, comme le contreplaqué, les planches de bois, les panneaux agglomérés, le béton, les panneaux de gypse, les panneaux de gypse à bardage en verre et la maçonnerie, sont également acceptables.

Les chevauchements latéraux et d'extrémités de la membrane **Vapor-Bloc® SA** doivent être de 50 mm. Aligner la membrane, la replier, enlever la pellicule protectrice et appuyer fermement en place. Lorsque la membrane est entièrement installée, appliquer une pression sur toute la surface en contact avec le substrat. Orienter les chevauchements à la manière de bardeaux pour favoriser l'écoulement de l'eau. Lorsque la membrane est posée sur la face inférieure du substrat (comme les plafonds), on doit l'ancrer mécaniquement sur du lattis en bois traité ou en acier galvanisé, ou encore s'assurer que l'isolant est ancré mécaniquement. La fixation doit être effectuée immédiatement après la pose de la membrane.

Scellement des chevauchements d'extrémités : en alternative, sceller les chevauchements d'extrémités à l'aide du **Mastic d'étanchéité modifié par polymères POLYBITUME® 570-05** ou du scellant **HE925 BES Sealant**.

Restrictions

Ne résiste ni aux huiles ni aux solvants. Il se peut que les platelages de nouveau bois de construction de dimensions courantes contiennent des nœuds dont les niveaux de résine pourraient attaquer et ramollir fortement le composé de bitume **Vapor-Bloc® SA**. Henry n'est pas responsable de ces zones.

La membrane **Vapor-Bloc® SA** ne doit pas être utilisée en contact direct avec les membranes de PVC/vinyle flexible. La membrane **Vapor-Bloc® SA** a été conçue pour n'être laissée à l'air libre qu'un maximum de six semaines. Elle ne doit pas être exposée de façon permanente au rayonnement ultraviolet et doit être recouverte dès qu'il est pratique de le faire après son installation. Certains scellants peuvent entraîner une décoloration de la membrane lorsqu'ils sont en contact avec le composé bitumineux ou encore le ramollir. Il est conseillé de communiquer avec le fabricant du scellant pour plus d'information.

Énoncé de responsabilité

L'information technique et l'information relative à l'application apparaissant à la présente sont fondées sur nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. La présente information étant d'ordre général, on ne peut présumer d'aucune pertinence d'un produit à un usage particulier et aucune garantie ne peut être donnée quant à son exactitude, fiabilité ou intégralité expresse ou tacite autre que celle requise par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence du produit à son usage prévue. Les fiches techniques de Henry Company sont mises à jour régulièrement et l'utilisateur est responsable d'obtenir et de confirmer qu'il a la version la plus récente. L'information contenue dans la présente fiche technique peut être modifiée sans préavis.